



# **Normes pour le programme : Techniques d'intervention en criminologie**

**Ces normes approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Techniques d'intervention en criminologie (code MFCU 50705) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.**

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle  
mars 2018

Ministère des Collèges et Universités  
novembre 2022

Ré-édité pour mettre à jour le titre français de la norme de programme.

## Remerciements

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des coordonnateurs et chefs du programme Techniques d'intervention en criminologie pour leur contribution à ce projet ainsi que la personne chargée du projet de l'élaboration des normes soit Elizabeth Strutt-MacLeod et Danielle Paris.

# Table des matières

<b>Normes pour le programme : Techniques d'intervention en criminologie ..</b>	<b>1</b>
Introduction .....	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux .....	1
Les normes .....	1
Les normes de programme .....	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle .....	2
L'élaboration des normes de programme.....	2
La mise à jour des normes.....	3
La spécificité francophone .....	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle.....	4
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité .....	21
La formation générale .....	25

# Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Techniques d'intervention en criminologie offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 50705) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

## L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

## Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres:

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

# Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

## Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

## L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

## La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Techniques d'intervention en criminologie ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le [ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle](#).

## La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

# Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les titulaires d'un diplôme du programme Techniques d'intervention en criminologie doivent démontrer qu'ils ont atteint en matière de formation professionnelle les treize (13) résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

## Préambule

Les diplômés des programmes Techniques d'intervention en criminologie exercent leurs fonctions et sont responsables de contribuer à la prévention, à la gestion et à la résolution de conflits, de crises et de situations d'urgence dans des milieux carcéraux, institutionnels et communautaires en faisant appel à des stratégies d'intervention prescrites par les mesures législatives pertinentes, les normes de l'industrie et les certifications. La nature de ces milieux de travail et, plus particulièrement, la diversité croissante de la clientèle de même que les exigences de pratiques inclusives nécessitent un personnel hautement qualifié et responsable, capable d'intervenir efficacement en faisant appel à des techniques de désescalade, à l'intuition, à la résolution de problèmes, à la réflexion et à des pratiques optimales dans leur travail auprès des délinquants ou d'une clientèle ayant des démêlés avec la justice ou à risque.

Les diplômés se conforment donc à un niveau élevé d'éthique professionnelle tout en établissant et en entretenant des relations de travail positives et respectueuses avec les collègues, superviseurs, et les intervenants de la communauté et du système judiciaire. À titre de membre de la communauté du système judiciaire, les diplômés travaillent, en règle générale, au sein d'une équipe interdisciplinaire qui s'occupe de la planification, de la mise en œuvre, de l'analyse et de l'évaluation des programmes de manière à satisfaire les besoins de la clientèle et de la communauté.

De plus, les diplômés observent, surveillent, consignent et évaluent les comportements de la clientèle afin d'intervenir en fonction de leurs forces et de leurs besoins, notamment en réagissant de façon plus complexe en fonction de leur âge, des problématiques en santé mentale et des dépendances. Ils interviennent auprès de la clientèle, à la fois individuellement et en groupes, pour aborder et gérer des obstacles émotionnels, psychologiques et comportementaux afin de promouvoir la croissance positive et le développement personnel, tout en employant des techniques de sécurité afin d'assurer la protection du public, du personnel et de la clientèle dans des milieux institutionnels, résidentiels et communautaires.

En ce sens, les diplômés exercent, en règle générale, leurs fonctions dans une vaste gamme de postes dans le domaine de la justice pénale avec une attention portée sur l'intervention et la réinsertion. Ces carrières peuvent se dérouler dans des établissements pour jeunes, des établissements correctionnels fédéraux, provinciaux et

territoriaux, des établissements d'enseignement, des organismes de justice, des centres d'aide pour les victimes, des établissements résidentiels et des organismes, des programmes et des services communautaires. Les diplômés valorisent et participent à des pratiques visant à améliorer leur croissance professionnelle et être à l'affût de l'évolution du domaine.

Les diplômés du programme peuvent poursuivre leurs études au sein des associations professionnelles pour les certifications ou dans le cadre des programmes d'éducation postsecondaire grâce à des ententes entre les collèges et les universités. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, les personnes intéressées peuvent communiquer avec leur collègue.

Note de fin de texte :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

## Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

### Techniques d'intervention en criminologie (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. communiquer, conformément à l'éthique et à la pratique professionnelle, dans le respect de soi-même et des autres, tout en respectant les lois, les politiques et les mesures législatives pertinentes.
2. employer toutes les techniques de sécurité dynamiques et statiques pertinentes pour assurer la protection du public, du personnel et de la clientèle dans des milieux institutionnels, résidentiels et communautaires.
3. intervenir auprès de la clientèle, individuellement et en groupe, afin d'éliminer et de gérer les obstacles et de promouvoir l'inclusion, le perfectionnement personnel et la croissance positive.
4. recueillir des informations, observer, surveiller, consigner et évaluer avec exactitude le comportement de la clientèle conformément aux exigences organisationnelles et légales.
5. aider dans la prévention, la gestion et la résolution de conflits, de crises et de situations d'urgence en utilisant des stratégies d'intervention prescrites par les exigences législatives, les normes et les certifications de l'industrie.
6. établir et entretenir des relations de travail positives avec les collègues, les superviseurs et les intervenants de la communauté et du système judiciaire afin de préserver un milieu de travail productif, professionnel et sécuritaire.
7. participer à la planification, à la mise en œuvre, à l'analyse et à l'évaluation des programmes pour répondre aux besoins de la clientèle, du personnel, de la communauté et de l'administration et ce, dans le contexte d'un milieu de travail interdisciplinaire.
8. mettre en application la connaissance de l'histoire, de la philosophie et les divers modèles de mesures correctives, de détention, de réhabilitation et de réintégration.
9. élaborer et mettre en œuvre des stratégies de soins personnels en faisant appel à l'introspection et à la réflexion.
10. travailler conformément à l'éthique professionnelle dans le respect de soi-même et des autres tout en respectant les mesures législatives, les politiques et les procédures pertinentes d'un milieu de travail multidisciplinaire.
11. évaluer les forces et les besoins de la clientèle afin d'agir en conséquence, notamment lors d'interventions complexes influencées par des problèmes sociaux, de dépendance et de santé mentale, de manière à favoriser et promouvoir un changement positif.
12. favoriser les pratiques inclusives dans les services communautaires et juridiques pour améliorer l'entente au sein de la communauté et répondre aux besoins de diverses populations.

13. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.

Note: Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

## Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

communiquer, conformément à l'éthique et à la pratique professionnelle, le respect de soi-même et des autres, tout en respectant les lois, les politiques et les mesures législatives pertinentes.

### Éléments de performance

- communiquer efficacement oralement, par écrit et électroniquement (y compris sur des plateformes de médias sociaux contemporains) ou par d'autres moyens avec la clientèle, les familles de clients, les victimes, le personnel, les organismes communautaires, les ressources communautaires et le public, en temps voulu et de manière continue;
- assurer la confidentialité de l'information conformément à la loi, aux mesures législatives, à la politique organisationnelle et à l'éthique professionnelle;
- communiquer avec la clientèle et le personnel avec respect, dignité et intégrité, conformément aux politiques et règlements organisationnels et légaux (par exemple: droits de la personne, équité en matière d'emploi, harcèlement en milieu de travail, discrimination, diversité et pratiques anti-oppressives);
- communiquer conformément aux politiques, procédures et codes de conduite établis dans les milieux institutionnels, résidentiels et communautaires;
- communiquer efficacement et professionnellement dans un langage impartial qui tient compte des risques de poursuites judiciaires.

## 2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

employer toutes les techniques de sécurité dynamiques et statiques pertinentes pour assurer la protection du public, du personnel et de la clientèle dans des milieux institutionnels, résidentiels et communautaires.

### Éléments de performance

- assumer ses responsabilités en matière de sécurité conformément aux pratiques et exigences légales et organisationnelles pertinentes;
- mettre en pratique des mesures personnelles de sécurité et de santé, de même que les politiques organisationnelles de sécurité et de santé au travail conformément aux normes;
- expliquer le processus de gestion, de supervision et de consignation de l'utilisation, du rangement et de l'administration des médicaments;
- établir la documentation appropriée pour les visiteurs et surveiller les comportements dans les aires de visite;
- réunir, documenter et rendre compte, en temps opportun et conformément aux procédures et aux politiques de l'organisme, de toute information concernant les incidents critiques et les infractions aux règles de sécurité;
- appliquer les principes de la sécurité dynamique et statique en utilisant les mesures les moins restrictives possibles pour maintenir un milieu sécuritaire et sûr dans les milieux institutionnels, résidentiels et communautaires;
- surveiller et sécuriser le milieu pour répondre aux besoins opérationnels concernant la protection et la sécurité du public, du personnel et de la clientèle;
- faire appel aux techniques de gestion du comportement et de résolution des conflits dans diverses situations conformément aux politiques et procédures organisationnelles des milieux institutionnels, résidentiels ou communautaires;
- reconnaître les problèmes de santé liés au travail par quarts;
- faire appel à la connaissance des rôles, fonctions et responsabilités légales du personnel de première ligne et de supervision en rapport avec les responsabilités en matière de sécurité dans les milieux communautaires et institutionnels;
- gérer adéquatement la technologie contemporaine au travail, notamment les appareils personnels et les systèmes industriels;
- avoir les aptitudes physiques requis pour répondre aux exigences du travail (p. ex., [Test de condition physique pour les candidats au poste d'agent des services correctionnels en Ontario](#) (FITCO), [Test d'aptitudes physiques essentielles](#) (TAPE), [Physical Readiness Evaluation for Police](#) (PREP)).

### 3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

intervenir auprès de la clientèle, individuellement et en groupe, afin d'éliminer et de gérer les obstacles et de promouvoir l'inclusion, le perfectionnement personnel et la croissance positive.

#### **Éléments de performance**

- établir et entretenir des rapports professionnels qui contribuent à rendre les communications efficaces;
- mener et effectuer des entrevues avec la clientèle pour obtenir des informations utiles et pertinentes;
- faire preuve de respect envers la clientèle en les écoutant de façon active, en les soutenant et en les orientant dans la bonne direction;
- gérer les comportements de la clientèle en fixant des limites, en utilisant des renforcements positifs, en identifiant et en réorientant les comportements inappropriés et en prenant des mesures disciplinaires au besoin;
- déterminer et accéder aux ressources communautaires et de justice pénale convenant aux besoins de la clientèle;
- mettre en pratique diverses techniques d'intervention en faisant preuve de respect pour la culture, les droits, le sexe et le style de vie de la clientèle;
- reconnaître et soutenir la diversité de la clientèle, notamment en matière de langue, d'ethnicité, d'âge, de sexe, d'orientation et d'identité sexuelle, et d'aptitudes intellectuelles et physiques, dans la mise en pratiques des connaissances légales, des mesures législatives, des politiques, des procédures et des interventions;
- prendre en considération l'impact des aspects structuraux et organisationnels du système judiciaire sur la clientèle;
- reconnaître l'importance d'avoir une équipe interdisciplinaire pour l'application des techniques d'intervention, de prévention et de gestion des cas.

#### 4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

recueillir des informations, observer, surveiller, consigner et évaluer avec exactitude le comportement de la clientèle conformément aux exigences organisationnelles et légales.

#### **Éléments de performance**

- déterminer les comportements (p. ex., problématiques en santé mentale, dépendance, effets de médicaments) et intervenir selon les stratégies d'intervention qui conviennent;
- observer et évaluer les interactions avec la clientèle dans divers milieux (p. ex., institutionnels, résidentiels, communautaires) conformément aux exigences organisationnelles;
- recueillir et interpréter les informations provenant de diverses sources (p. ex., police, agents de probation et de libération conditionnelle, travailleurs communautaires, observations professionnelles) et appliquer les stratégies pertinentes;
- divulguer les comportements de la clientèle oralement, par écrit et électroniquement, avec précision et en temps opportun, conformément aux exigences légales et organisationnelles (p. ex., ordonnance de probation, incident grave, registres quotidiens);
- agir conformément aux mesures législatives, politiques et procédures pertinentes en rapport avec les diverses populations, les groupes et les caractéristiques démographiques.

## 5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

aider dans la prévention, la gestion et la résolution de conflits, de crises et de situations d'urgence en utilisant des stratégies d'intervention prescrites par les exigences législatives, les normes et les certifications de l'industrie.

### **Éléments de performance**

- agir face aux changements comportementaux de la clientèle pouvant créer des situations de conflits, des crises et d'urgence;
- utiliser les stratégies appropriées d'intervention de gestion du comportement, de résolution de conflits, d'interventions face au suicide, et les mesures de sécurité qui tiennent compte de la diversité de la clientèle, dans le but de prévenir, contrôler et désamorcer une crise;
- analyser les conséquences des conflits, des crises et des incidents traumatiques (p. ex., sociales, psychologiques, financières, émotionnelles, spirituelles) sur le personnel et la clientèle, afin d'identifier les ressources et les soutiens appropriés pour en gérer l'impact;
- documenter les circonstances entourant une situation de crise (p. ex., registres, rapports d'incident) conformément aux exigences légales et organisationnelles;
- satisfaire aux exigences des normes du milieu et (ou) des certifications lorsque requis autres : prévention et intervention en cas de crise, intervention non violente en situation d'urgence, SafeTalk, ASIST, premiers soins en santé mentale, prévention et gestion des comportements agressifs, premiers soins et réanimation cardio-pulmonaire;
- accomplir les tâches découlant de l'usage de la force, y compris la rédaction et la collecte de la documentation nécessaire, conformément aux besoins de la loi quant aux procès et témoignages en cour;
- connaître les lois en matière de violence sexuelle et identifier et utiliser les stratégies d'intervention mises à la disposition de la clientèle, des collègues et des communautés.

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

établir et entretenir des relations de travail positives avec les collègues, les superviseurs et les intervenants de la communauté et du système judiciaire afin de préserver un milieu de travail productif, professionnel et sécuritaire.

### **Éléments de performance**

- travailler en collaboration avec les membres d'une équipe interdisciplinaire;
- consulter et collaborer avec des partenaires afin d'offrir une gamme complète de services à la clientèle;
- travailler de façon collaborative, indépendante et agir de manière responsable envers les collègues, les confrères et les superviseurs.

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

participer à la planification, à la mise en œuvre, à l'analyse et à l'évaluation des programmes pour répondre aux besoins de la clientèle, du personnel, de la communauté et de l'administration et ce, dans le contexte d'un milieu de travail interdisciplinaire.

### **Éléments de performance**

- identifier, mettre en œuvre et évaluer les besoins en matière de programmes concernant un groupe ou une personne;
- collaborer avec des équipes interdisciplinaires pour établir les objectifs de programmes;
- identifier le domaine d'application de la pratique et les apports de chaque professionnels dans une perspective interdisciplinaires;
- identifier les ressources nécessaires pour les programmes;
- recueillir et synthétiser la rétroaction obtenue des commentaires, des politiques et des procédures afin d'offrir ou de créer des programmes actuels et pertinents;
- tenir à jour les documents justificatifs sur l'efficacité des programmes.

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

mettre en application la connaissance de l'histoire, de la philosophie et les divers modèles de mesures correctives, de détention, de réhabilitation et de réintégration.

### **Éléments de performance**

- appliquer les principes des sciences sociales (psychologie, sociologie, criminologie et victimologie) en adéquation avec les pratiques optimales dans le domaine de la justice pénale et communautaire;
- appliquer les pratiques et les principes de la justice réparatrice;
- appliquer des approches et des interventions liées à la clientèle vivant avec des traumatismes;
- connaître et appliquer les mesures législatives, les politiques et les procédures ayant trait aux mesures correctives (Par. ex., la Politique de prévention de la discrimination et du harcèlement au travail et [la loi sur La violence au travail et le harcèlement au travail](#)).

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

élaborer et mettre en œuvre des stratégies de soins personnels en faisant appel à l'introspection et à la réflexion.

### **Éléments de performance**

- évaluer ses habiletés professionnelles, ses connaissances et son bien-être personnel selon ses valeurs, ses comportements et ses attitudes;
- utiliser des outils propices pour mieux interagir avec la clientèle, la communauté et les collègues;
- considérer l'impact de ses gestes sur les autres et s'assurer que ses interactions sont cohérentes, constructives et positives;
- déterminer et envisager comment ses valeurs, ses attitudes, ses opinions, ainsi que sa situation personnelle et ses expériences peuvent avoir un impact dans les interactions;
- identifier les ressources et les stratégies (c'est à dire cognitives et intellectuelles, physiques, sociales, émotionnelles, spirituelles et financières) pour améliorer sa croissance personnelle et sa vie professionnelle;
- analyser et déterminer les stratégies pour prévenir et prévenir le transfert, la fatigue professionnelle, l'usure de compassion, les traumatismes indirects, le stress et d'autres stressseurs professionnels;
- mettre en pratique des stratégies et des plans favorisant la promotion d'une saine hygiène de vie, l'amélioration du rendement au travail et le renforcement des relations de travail;
- utiliser ses connaissances pour identifier et fournir du soutien aux collègues en détresse.

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

travailler conformément à l'éthique professionnelle dans le respect de soi-même et des autres tout en respectant les mesures législatives, les politiques et les procédures pertinentes d'un milieu de travail multidisciplinaire.

### **Éléments de performance**

- rechercher et tirer profit de la supervision et de la rétroaction pour améliorer sa compétence et sa croissance professionnelles;
- déterminer ses habiletés et connaissances actuelles par l'auto-évaluation, la réflexion et la collaboration avec les collègues et les superviseurs;
- établir des objectifs professionnels raisonnables, mesurables et réalistes pour améliorer son rendement au travail et évaluer son progrès;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour améliorer l'apprentissage et la croissance professionnelles;
- travailler conformément aux politiques, aux procédures et aux codes de conduite établis par les milieux institutionnels, résidentiels et communautaires;
- faire la distinction entre les problèmes éthiques et légaux et appliquer un processus de prise de décisions éthiques tout en respectant la loi et les mesures législatives;
- mettre en pratique des modèles de comportement appropriés;
- promouvoir une éthique professionnelle positive et un milieu de travail exempt de harcèlement, de discrimination et d'oppression;
- explorer les possibilités de carrière et d'emploi dans le domaine des services communautaires et judiciaires et tenir à jour un portfolio professionnel démontrant la préparation à l'emploi;
- travailler conformément à l'énoncé de mission organisationnelle, de ses valeurs et de ses normes;
- reconnaître les rôles de la direction et des employés dans les relations de travail;
- faire appel aux connaissances de base sur les droits et les responsabilités des employés dans un milieu de travail syndiqué et non syndiqué;
- connaître les lois actuelles sur la violence sexuelle et les stratégies d'intervention mises à la disposition de la clientèle, des collègues et des communautés;
- développer et mettre en pratique des stratégies qui délimitent clairement la frontière entre l'intervention professionnelle et personnelle avec la clientèle.

11. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

évaluer les forces et les besoins de la clientèle afin d'agir en conséquence, notamment lors d'interventions complexes influencées par des problèmes sociaux, de dépendance et de santé mentale, de manière à favoriser et promouvoir un changement positif.

### **Éléments de performance**

- reconnaître les symptômes, les caractéristiques et les comportements de la clientèle souffrant de troubles de dépendance et de troubles mentaux;
- reconnaître les liens entre les troubles de santé mentale et les troubles concomitants;
- identifier les problèmes de dépendance et de santé mentale antérieurs, présents et futurs en faisant appel à la théorie, à la recherche et aux pratiques courantes;
- reconnaître les valeurs, les préjugés, les obstacles et la stigmatisation associés à la santé mentale et aux dépendances;
- reconnaître que les problématiques de dépendances et de santé mentale peuvent être différentes selon les cultures, l'âge, l'orientation sexuelle ou les situations sociales;
- promouvoir auprès de la clientèle souffrant de problèmes de santé mentale, le bien-être émotionnel et les habiletés à défendre leurs propres intérêts;
- identifier les drogues et les médicaments psychopharmacologiques couramment utilisés, et en décrire les effets primaires et secondaires;
- connaître les programmes de prévention, d'intervention et de traitement utilisés pour traiter les problèmes de dépendance et de santé mentale;
- examiner les facteurs de risque pouvant contribuer aux problèmes de santé mentale ou à des dépendances;
- connaître les mesures législatives pertinentes associées aux dépendances et à la santé mentale.

12. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

favoriser les pratiques inclusives dans les services communautaires et juridiques pour améliorer l'entente au sein de la communauté et répondre aux besoins de diverses populations.

### **Éléments de performance**

- tenir compte de la diversité des populations dans divers milieux correctionnels, institutionnels, résidentiels et communautaires;
- déterminer et décrire les besoins et les risques uniques des groupes marginalisés;
- décrire les risques, les besoins, les politiques et les pratiques systémiques qui contribuent à la surreprésentation de populations;
- examiner le lien entre la victimisation et la délinquance;
- expliquer les perspectives théoriques, les pratiques actuelles et les objectifs contemporains en matière d'égalité, d'équité et de justice sociale;
- promouvoir des pratiques de participation, d'autonomisation et d'inclusion;
- décrire les expériences antérieures, présentes et futures de diverses populations et leur traitement dans la communauté et les milieux judiciaires;
- interpréter les politiques, les pratiques et les procédures couramment utilisées pour gérer les populations particulières et intervenir auprès d'elles;
- identifier les problématiques, les solutions possibles et les meilleures pratiques pouvant avoir un impact sur la sécurité, la prestation des services, l'efficacité des traitements et des programmes, dans le but d'offrir les meilleurs services et des soins.

13. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.

### **Éléments de performance**

- exercer un rôle de leadership dans la promotion et la défense des intérêts et des besoins de la clientèle et des intervenants francophones;
- transiger avec les réalités et les difficultés reliées au fait d'être un intervenant francophone;
- assurer le respect des droits de la clientèle francophone selon les lois, les règlements et les politiques organisationnelles;
- agir en tant que ressource dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et services destinés aux francophones;
- faire appel aux ressources susceptibles de répondre aux besoins culturels et linguistiques des francophones.

# Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Techniques d'intervention en criminologie doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

## Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

## Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

## Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

### **Domaines : La communication**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

### **Résultats d'apprentissage :**

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. communiquer oralement et par écrit en anglais;

### **Domaines : Les mathématiques**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

### **Résultats d'apprentissage :**

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

### **Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

### **Résultats d'apprentissage :**

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

### **Domaines : La gestion de l'information**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

### **Résultats d'apprentissage :**

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;

### **Domaines : Les relations interpersonnelles**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Travail en équipe

- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

**Résultats d'apprentissage :**

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;

**Domaines : La gestion personnelle**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

**Résultats d'apprentissage :**

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;  
assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions

# La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Techniques d'intervention en criminologie doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

## Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

## Objectif

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

## Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

### **Les arts dans la société**

Raison d'être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

### **Le citoyen**

Raison d'être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

## **Le social et le culturel**

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

## **Croissance personnelle**

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

## **La science et la technologie**

Raison d'être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

## Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle  
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire  
Unité des normes relatives aux programmes  
900 rue Bay  
Édifice Mowat, 23<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone: (416) 212-1230

Ou par Courriel: [psu@ontario.ca](mailto:psu@ontario.ca)

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018  
© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022